

Lycée Saint Vincent de Paul - Soissons

DECLARATION DE STRATEGIE ERASMUS+

Le Collège Lycée Saint Vincent de Paul de Soissons est engagé depuis plusieurs années dans l'ouverture à l'internationale de ses formations supérieures, engagement officialisé en 2016 par l'obtention de la Charte Erasmus+ de l'Enseignement Supérieur. Depuis 2018, l'ouverture à l'Europe et à l'Internationale est également inscrite dans notre projet d'établissement, avec la volonté de la développer dès le secondaire pour anticiper les années supérieures, en initial comme en apprentissage. Cette ouverture est dès lors un élément incontournable de notre identité et de notre stratégie de développement des années à venir.

Par le renouvellement de la Charte Erasmus+ sur la période 2021-2027, notre établissement entend donc poursuivre cette stratégie d'internationalisation et de modernisation de son enseignement supérieur, en lien avec les priorités européennes.

Des objectifs liés aux priorités européennes, et relais des exigences de nos formations

Le Collège Lycée Saint Vincent de Paul propose un enseignement supérieur particulièrement concerné par cette stratégie. Nos formations graphisme-design impliquent en effet pour les étudiants et leurs enseignants une recherche constante de créativité et d'émulation, fondées sur une maîtrise des courants artistiques contemporains internationaux, sur la connaissance actualisée des technologies de réalisation et des innovations en France et ailleurs, et sur la construction d'un parcours professionnel qualifiant reposant au maximum sur une expérience européenne voire internationale des entreprises et studios de création de ce milieu, que ce soit par la localisation ou le marché économique drainé par ceux-ci. Cet ancrage international est gage de compétences indispensables pour l'entrée sur le monde du travail dans ce domaine.

Fort de ce constat, notre stratégie d'internationalisation et de modernisation est le relai naturel des priorités européennes en matière d'enseignement supérieur, liées à l'Espace européen de l'éducation.

Nos objectifs sont :

- de proposer une formation linguistique et professionnelle permettant de s'adapter au marché du travail et aux mutations sociaux-économiques et environnementales en cours;
- d'assurer qualité, transparence et reconnaissance européenne de nos diplômes et des mobilités professionnelles à l'étranger ;
- de développer l'identité européenne et de valoriser comme atouts personnels et professionnels l'ouverture d'esprit, l'adaptabilité, l'ambition de mobilité et l'engagement.

Pour répondre à ces objectifs, notre établissement souhaite développer en priorité deux types d'actions :

- les actions de mobilité d'apprentissage à destination des étudiants et personnels
- les actions de coopération et d'échanges de pratique

Si les effectifs restreints de nos formations supérieures et les moyens humains de notre établissement incitent à se concentrer sur la mise en œuvre de ces deux types d'action, nous restons ouverts aux autres possibilités d'ouverture qui viendraient répondre à nos objectifs, et qui intégreraient alors notre stratégie.

Mise en œuvre d'Erasmus+ pour notre enseignement supérieur : opportunités, transparence, reconnaissance et ouverture d'esprit

Si l'ouverture à l'internationale se fait par divers biais, le programme Erasmus+ est un moyen incontournable de renforcer la dimension européenne de nos formations supérieures, en encourageant la mobilité étudiante et des personnels, en incitant le développement de nos partenariats actuels autour du graphisme et du design (structures d'enseignement et entreprises). Le but est de favoriser les échanges de pratiques et de donner des opportunités de

mobilités mixtes aux étudiants et aux personnels, de multiplier les possibilités de vivre l'expérience internationale tout au long du cursus universitaire pour renforcer l'employabilité.

Notre établissement apporte une attention particulière à ce que ces possibilités soient claires et transparentes pour tous, notre approche vincentienne nous incitant à proposer un accompagnement particulier aux étudiants et personnels les plus éloignés de ces opportunités. Nous souhaitons que la communication en amont des conditions de sélection des participants, des montants des bourses, et des moyens de valorisation des expériences (ECTS, europass, supplément au diplôme notamment) permettent à tous de se projeter dans les projets internationaux et leurs apports. L'ancrage de ces reconnaissances de compétences dans l'esprit des étudiants et des équipes éducatives participant à la modernisation de notre enseignement et à son ouverture sur l'Europe.

De manière plus générale, appuyer notre stratégie d'internationalisation et de modernisation de notre enseignement supérieur sur la Charte Erasmus+ nous semble essentiel pour accompagner les mutations rapides vécues par notre société actuellement. Les valeurs véhiculées par l'ouverture à l'Europe et la conscience d'une identité européenne sont aussi indispensables que les compétences professionnelles acquises. Ouverture d'esprit, curiosité et respect des cultures différentes, esprit d'initiative et volonté de coopération doivent accompagner les étudiants pour qu'ils participent à la construction de l'Europe de demain. La participation des personnels enseignants et administratifs aux projets européens est un levier supplémentaire pour distiller ces valeurs dans notre établissement.

Actions Erasmus+ envisagées et mise en œuvre

Au regard de son expérience passée et des moyens à sa disposition, notre établissement souhaite développer en priorité deux types d'actions pour l'enseignement supérieur:

- à court terme : les actions de mobilité d'apprentissage à destination des étudiants et des personnels
- à moyen terme : les actions de coopération et d'échanges de pratique

De manière générale, comme actuellement, la mise en place de ces actions sera coordonnée par la direction, à l'aide de l'Enseignante Référente aux Actions Européennes et Internationale, et en lien étroit avec les enseignants de langue et les enseignants professionnels de notre enseignement supérieur

Concernant les mobilités d'apprentissage, la Charte Erasmus+ 2014-2020 a permis à notre établissement de rejoindre le consortium CALME_sup (DAREIC Lille). Celui-ci nous a accompagné dans leur mise en place auprès de nos étudiants, dont la formation offre l'opportunité d'un stage professionnel de plusieurs mois, en France ou à l'étranger

Nous souhaitons réinvestir notre expérience de ces procédures dès l'an prochain pour des mobilités à venir, pour lesquelles nous pourrions dès lors être plus efficaces (communication, sélection et accompagnement des participants, rédaction des conventions). La poursuite des mobilités est aussi l'opportunité d'entretenir le contact avec les entreprises partenaires à l'étranger et d'étendre notre réseau au fil des ans. En effet, des mobilités professionnelles à des fins d'apprentissage ont été possibles durant deux ans pour nos étudiants vers l'Angleterre et l'Espagne (mobilités basées sur le volontariat dans le cadre du stage long de la formation). La crise sanitaire liée au covid-19 a malheureusement empêchée les mobilités prévues pour mai 2020. Ces mobilités ont permis néanmoins de tisser des liens avec des entreprises et des tuteurs étrangers, de familiariser aussi nos équipes aux démarches administratives et à l'accompagnement pédagogique liées à ce type de projet.

De plus en plus de personnels se montrent intéressés par les opportunités de mobilité auxquelles ils peuvent eux-mêmes prétendre. Preuve que notre stratégie d'internationalisation et de modernisation entamée il y a quelques années commence à porter ses fruits. Nous souhaitons que ce type de mobilité puisse se réaliser dans les deux ans à venir, car nous pensons fortement que les personnels vivant cette expérience sont des vecteurs importants du désir de mobilité chez les étudiants.

Concernant les actions de coopération et d'échanges de pratique, les enseignants se montrent de plus en plus intéressés par leur mise en place. Le manque de temps et les mutations de diplômés auxquels ont du faire face les équipes ont ralenti leur mise en œuvre. Mais un réseau se met progressivement en place depuis deux ans à l'initiative d'enseignants et de la direction :

- partenariat entretenu avec un établissement en Espagne, avec un appui mutuel existant pour la mise en place des mobilités étudiantes, et la réalisation de jobshadowing (dont le dernier annulé pour cause de crise sanitaire). Un petit réseau d'entreprises partenaires en est né, nous permettant d'envisager à court ou moyen terme des actions de coopération allant au-delà des mobilités d'apprentissage habituelles (mobilité mixte, actions de coopération incluant des professionnels).
- partenariats à concrétiser à court et moyen termes : liens naissant avec des établissements universitaires au Mexique, développement d'un réseau des établissements vincentiens dans le monde. Forte volonté de mobilité d'enseignants du supérieur (Jobshadowing) dans le but de créer des partenariats avec des établissements de l'Europe du Nord ou de l'Est. Les informations apportées par la DAREIC d'Amiens à ce sujet nous permettent d'envisager des actions de coopération, d'échanges de pratique, et de mobilité mixte d'ici 2 à 3 ans, en fonction des moyens humains de notre établissement.

La mise en place d'actions de coopération et d'échanges de pratique sera un élément particulièrement important pour la professionnalisation de nos étudiants : acquisition de compétences professionnelles, linguistiques, numériques, enrichissement de leur portfolio et de leur réseau professionnel favorable à leur entrée sur le marché du travail comme à leur poursuite d'étude. Rendre l'internationalisation concrète au quotidien à travers un ou plusieurs projets de coopération et/ou de mobilité permettra aussi de donner sens auprès des étudiants et des équipes à la mise en place des ECTS, du supplément au diplôme ou de la carte d'étudiant européenne.

Impact envisagé

La mise en place de la Charte Erasmus de l'Enseignement Supérieur 2021-2027 concernera les activités et bénéficiaires suivants :

- mobilité professionnelle à des fins d'apprentissage pour les étudiants volontaires dans le cadre de leurs stages, avec un soutien aux étudiants éloignés de la mobilité (cible annuel : 45 étudiants)
- coopération et échanges de pratiques pour les enseignants du supérieur et personnels (cible annuel : 20 personnels)
- En tenant compte des spécificités de notre formation supérieure, et de notre établissement (moyens humains, financiers), la mise en œuvre de ces activités vise à aboutir aux résultats suivants :
- A court terme : développement des qualités personnelles et professionnelles des participants revenant de mobilité (apports personnels évaluables via le questionnaire de participant Erasmus, via des échanges avec eux et via le contenu et l'enthousiasme de leur témoignage en retour ; apports professionnels évaluables dans le cadre des cours professionnels avec attribution d'ECTS)
- A moyen terme : hausse du nombre minimum de mobilités étudiantes (au moins 2/an) et de mobilités personnels (de 1 à 3 par an), et du nombre de partenariats européens et internationaux entretenus (2 à 3 d'ici deux ans). Réinvestissement de cette ouverture à l'Europe et l'international sur les formations secondaires de notre établissement : ouverture des entreprises partenaires à l'accueil en stage de lycéens professionnels, et de projets de coopération impliquant les autres équipes de l'établissement (par exemple : évolution du pourcentage de partenariat d'entreprise reconduit chaque année).
- A moyen terme : grâce à une politique de communication autour des actions d'ouverture internationale réalisées (partage d'expérience, témoignage entre pairs), diversification des projets et des personnels en lien avec l'ouverture européenne. Cette diversification permettra progressivement de toucher de plus en plus de personnes et donc de doter l'établissement d'une identité européenne réelle et profonde (par exemple : évolution du pourcentage de demande de mobilité par type de public)
- A moyen ou long terme : réengagement personnel ultérieur des participants dans des projets internationaux (poursuite d'étude, travail) ou dans d'autres types de projets citoyens (par exemple : pourcentage du nombre de participants souhaitant se réengager au sortir de l'expérience, et réellement engagé à N+1).